

Objet : inscription au dispositif « devoirs faits » rentrée 2023

Chers parents,

Le dispositif « **devoirs faits** » a pour objectif de proposer aux élèves un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs et développer leurs compétences méthodologiques, au sein de l'établissement et en dehors de leurs heures de cours. L'encadrement est assuré par des enseignants, des assistants d'éducation, des AESH ou d'autres personnels.

Ce dispositif est facultatif : il est ouvert à tout élève dont la famille en fait la demande.

Il débutera la **semaine du 9 octobre**. Merci de consulter Pronote peu avant pour prendre connaissance du jour et de l'heure choisis pour votre enfant.

Pour une inscription dès début octobre, nous vous proposons de remplir le formulaire ci-dessous.

Notez que les inscriptions ou désinscriptions en cours d'année sont possibles : pour cela, adressez une demande écrite au professeur principal de la classe.

Nous vous informons par ailleurs que le BAR (Bureau d'Aide Rapide) sera ouvert en salle 001 de 13h à 14h. Tout élève qui le désire pourra s'y rendre sans inscription, pour y poser des questions mais aussi y faire ses devoirs dans le calme et avec un adulte.

Hélène Mercier, Principale adjointe



DEVOIRS FAITS : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à remettre au professeur principal avant le

Je demande l'inscription de mon enfant au dispositif « devoirs faits » :

- Nom et prénom de l'enfant :
- Classe de l'enfant :
- Fréquence souhaitée : 1h en quinzaine
 1h hebdomadaire
 2h hebdomadaires

L'élève sera inscrit en priorité sur des heures libres de milieu de journée, dans la mesure du possible.

Signature :